

Rapport d'inspection

Nom de l'entreprise responsable de l'inspection télévisée : _____

No de licence : _____

Nom de la personne responsable de l'inspection : _____

Adresse de l'immeuble desservi par le branchement d'égout à inspecter :

Numéro : _____

Rue : _____

Code postal : _____

Type d'égout

☐ Sanitaire

☐ Pluvial

☐ Unitaire

(dans le cas d'un réseau séparatif, remplir une fiche pour chacun des branchements défallants)

Caractéristiques du branchement :

Matériau : _____

Diamètre (mm) : _____

Longueur (m) : _____

Date d'inspection (AAAA/MM/JJ) : _____

Heure d'inspection (HH:MM) : _____

Sens de l'inspection :

☐ Dans le sens de l'écoulement

☐ Face à l'écoulement (après l'obtention de toute autorisation requise, le cas échéant.)

Point d'accès au branchement:

☐ Regard de nettoyage à l'intérieur du bâtiment

☐ Raccord en Y

☐ Autre (à préciser ci-dessous)

Commentaires additionnels :

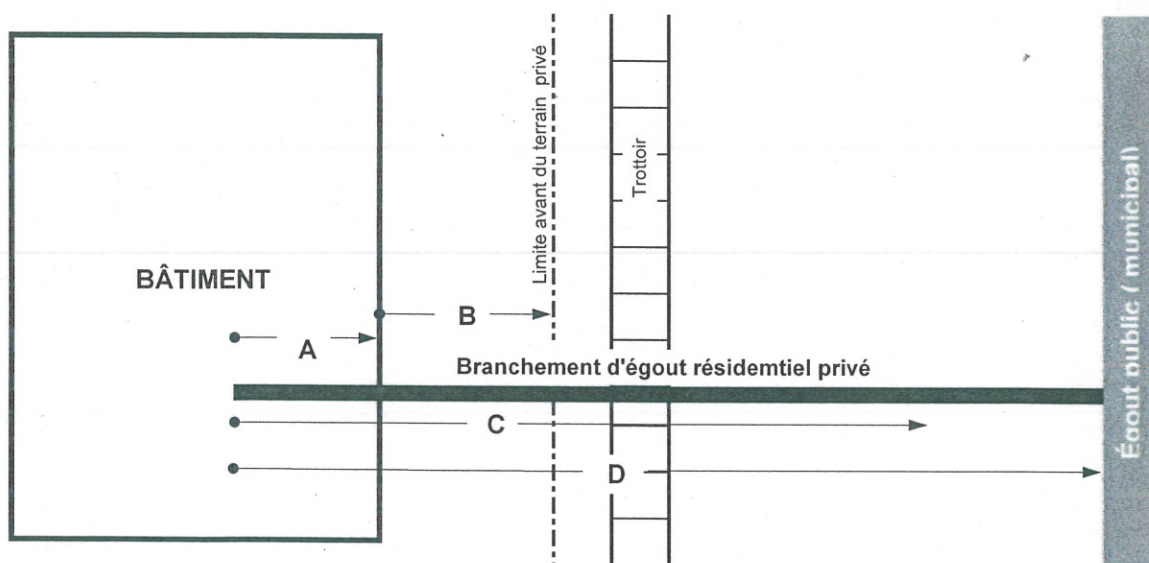
Instructions pour la vidéo :

1. Le nom du fichier électronique doit être structuré tel : rue_no _ date d'inspection_ (AAAA MM JJ HH MN) ;
2. En-tête du fichier électronique doit indiquer : l'adresse de l'immeuble et la date d'inspection ;
3. Le chainage d'avancement de la caméra doit être indiqué dans le fichier électronique.

Rapport d'inspection

Croquis

Croquis à main levée représentant le branchement d'égout, le bâtiment, la limite de propriété (si possible), l'emplacement de l'obstruction si l'inspection n'est pas complétée, ainsi que les différents métrages.



A : Distance du point d'accès au drain jusqu'au mur extérieur

Inscrire distance A _____ Pi. ou m.

B : Distance du mur extérieur jusqu'à la limite avant du terrain privé

Inscrire distance B _____ Pi. ou m.

C : Distance du point d'accès au drain au problème constaté

Inscrire distance C _____ Pi. ou m.

D : Distance du début du drain (point d'accès) jusqu'à l'égout public

Inscrire distance D _____ Pi. ou m.

Je, soussigné (e), déclare véridiques tous les renseignements fournis au présent formulaire

Signature du responsable de l'inspection : _____ Date : _____

Dans le cadre de l'application du *Règlement sur les branchements aux réseaux d'aqueduc et d'égout publics et sur la gestion des eaux pluviales (20-030)*, l'expert mandaté par le propriétaire doit dûment compléter et signer un rapport d'inspection comportant 3 pages accompagné d'un document vidéo (test caméra) y étant lié.

LES DOCUMENTS SOUMIS DOIVENT ÊTRE COMPLETS ET LE TEST CAMÉRA DOIT PERMETTRE DE VISUALISER CLAIREMENT LA DÉFICIENCE. Ces derniers servent notamment à évaluer le type et l'état général du branchement d'égout, à établir les causes de son dysfonctionnement et à localiser ces dernières le plus précisément possible sur le terrain. Le but de cette démarche vise, dans un premier temps, à déterminer si la demande est recevable (bris de nature structurale situé sous le domaine public) et, dans un second temps, à établir quelles sont les mesures correctives appropriées.

DES DOCUMENTS INCOMPLETS ET / OU UN TEST CAMÉRA NE PERMETTANT PAS DE VISUALISER CLAIREMENT LA DÉFICIENCE ENTRAÎNERONT LE REJET DE VOTRE DEMANDE.

Les informations suivantes vous permettront de réaliser un croquis complet, tel qu'exigé à la page 3 du rapport d'inspection.

EXEMPLE DE CROQUIS EXIGÉ À LA PAGE 3 DU RAPPORT D'INSPECTION

